

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû

BUREAUX: 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance

SAUMUR, 28 JANVIER

Le nouveau Ministère

MM.

Ribot, Présidence du Conseil et Finances.
Georges Leygues, Intérieur.
Poincaré, Instruction publique et Beaux-Arts.
Trarieux, Justice.
Hanotaux, Affaires étrangères.
Général Jamont, Guerre.
Amiral Besnard, Marine.
Chautemps, Colonies.
André Lebon, Commerce.
Dupuy-Dutemps, Travaux publics.
Gadaud, Agriculture.

Le nouveau Cabinet comprend huit membres du Parlement — dont six députés et deux sénateurs, MM. Trarieux et Gadaud — et trois ministres qui n'appartiennent pas aux Chambres.

Sur les huit ministres qui font partie du Parlement, deux appartiennent à la Gauche radicale de la Chambre, MM. Dupuy-Dutemps et Chautemps, et les six autres aux groupes gouvernementaux de la Chambre et du Sénat. MM. Ribot et Poincaré représentent plus particulièrement les républicains de gouvernement, et MM. Georges Leygues et André Lebon l'Union progressiste du Palais-Bourbon.

On peut donc, en raison de la soif actuelle de tranquillité, supposer vraisemblablement au Cabinet Ribot trois mois d'existence dans le futur.

MINISTRES TOUT NEUFS

LE GÉNÉRAL JAMONT

Le général Jamont, le nouveau ministre de la guerre, né le 19 juillet 1831 dans une petite commune de la Loire-Inférieure, est entré à l'École polytechnique en 1850 et en est sorti en 1852 comme officier d'artillerie. Lieutenant en 1854, décoré en 1855, capitaine en 1859, il est fait officier de la Légion d'honneur en 1860 sur le champ de bataille de Paikao.

A peine revenu en France, il part pour le Mexique, se distingue dans de nombreux combats et obtient le grade de chef d'escadron.

Chef d'état-major de l'artillerie du 2^e corps en 1870.

Nommé lieutenant-colonel en 1874, colonel en 1876, général de brigade en 1880, de division en 1883, le général Jamont s'embarque presque aussitôt pour le Tonkin et y exerce l'intérim du commandement en chef.

Commandant de la 21^e division d'infanterie à Nantes en 1887, du 1^{er} corps d'armée à Lille de 1888 à 1890, puis du 6^e corps d'armée à Châlons-sur-Marne depuis 1890.

C'est lui qui fut chargé de remettre à l'armée allemande, à Amanvilliers, en 1893, les restes des soldats prussiens inhumés en France.

L'AMIRAL BÉSNARD

Né en 1833, le nouveau ministre de la marine, hier encore préfet maritime à Brest, a fait au ministère de la marine une courte appari-

tion comme chef de cabinet du ministre Gougeard, dans le ministère Gambetta.

Comme campagnes de guerre, il compte celles de Crimée, d'Italie, de Chine et de Cochinchine.

Lieutenant de vaisseau en 1861, chevalier de la Légion d'honneur en 1863, il a pris part aux opérations de la défense nationale, en 1870, comme chef d'état-major de la division de Bretagne que le capitaine de vaisseau Gougeard commandait, et il a gagné la rosette d'officier sur le champ de bataille du Mans.

Commandant en 1883, contre-amiral en 1886, il a été fait vice-amiral en 1892.

M. TRARIEUX

Ancien membre de l'Assemblée nationale, puis sénateur de la Gironde, M. Trarieux est l'un des « orateurs » du Sénat. Il est arrivé au Parlement précédé de la réputation d'éloquence qu'il avait acquise au barreau de Bordeaux dont il fut bâtonnier.

M. Trarieux est, dans toute l'acception du terme, homme de gouvernement.

M. CHAUTEUPS

Un Savoyard, de taille moyenne, fort, chauve, la barbe clairsemée, l'œil vif.

Docteur en médecine. Ancien membre du Conseil municipal de Paris, dont il était président lors de l'Exposition de 1889.

Député depuis 1889, représente le troisième arrondissement de Paris — arrondissement essentiellement commercial et industriel.

A appartenu à l'Extrême Gauche, mais s'en est résolument éloigné depuis quelque temps, par esprit d'indépendance et sans doute aussi pour fuir certains voisinages politiques.

M. DUPUY-DUTEMPS

Avocat à Gaillac (Tarn), dont il représente l'arrondissement à la Chambre depuis 1889, il s'est surtout occupé au Palais-Bourbon des questions judiciaires et fiscales. Est même membre de la commission de la réforme judiciaire et de celle de la réforme de l'impôt. A été rapporteur l'un projet de révision des droits de succession.

Esprit judicieux. Grande honnêteté méritée.

M. ANDRÉ LEBON

Un jeune, qui arrive jeune, puis que, en ne comptant qu'une quarantaine d'années — qu'il ne paraît pas, même! — et député de Parthenay (Deux-Sèvres) depuis 1893 seulement, il devient ministre après une présence de quinze mois seulement au Palais Bourbon.

Avocat, ancien membre en vue de la conférence Molé et professeur à l'École des sciences politiques, M. André Lebon est un des principaux collaborateurs de la *Revue parlementaire*.

Erudit et d'esprit très ouvert, s'est particulièrement attaché aux questions ouvrières.

M. GADAUD

Solide Périgourdin.

Docteur en médecine — et ancien médecin de la marine, dit-on — a été député de la Dordogne — pays agricole — avant de représenter ce département au Sénat, dont il est un des secrétaires. S'est distingué parmi ses compatriotes par une horreur particulière du boulangisme.

UTOPIE

L'utopie d'hier est la vérité du lendemain; c'est connu, archiconnu, témoin le programme de la Commune qu'on exécute, à peu près intégralement aujourd'hui, après avoir massacré cent mille hommes environ pour empêcher son immédiate application. Nous allons donc, avec votre consentement, laisser, une journée, M. Ribot patauger librement dans l'enrochement de son ministère, dont, grâce à l'énerverment général, la formation semble certaine, et nous vous supposons trop intelligent pour avoir pris une seconde au sérieux le cabinet radical Bourgeois, éphémère apparition qui ne fut que la résurrection d'un truc employé, à son avènement, par feu M. Carnot.

L'utopie dont nous parlons, notre toquade, si le mot ne vous choque point, c'est non pas le canal des deux mers, de l'Océan à la Méditerranée, mais les canaux des trois mers: de la Méditerranée à l'Océan et de la Manche à la Méditerranée.

Je vous affirme que je ne suis point rétribué pour lancer et tambouriner ces deux entreprises, la seconde sortant à peine de ma cervelle et la première n'étant encore que l'apanage d'une compagnie groupant des inconnus pleins d'imagination, d'initiative, d'audace, de bonne volonté, d'envie de s'enrichir — prétention qui n'est point condamnable tant qu'elle ne froisse point la légalité — mais complètement arriérés sous le rapport des capitaux. En outre, le canal de la Méditerranée à l'Océan est ensablé à l'avance, car on le dit patronné par M. Coustons, lequel, à tort ou à raison, n'inspire qu'une confiance très limitée aux détenteurs et manipulateurs d'argent. Entre nous, si j'étais gouvernement, quand je me hâterais à quelque idée utile et pratique, parût-elle d'une réalisation sinon impossible, pour le moins ardue, sortir-elle du crâne d'un Robert Macaire ou d'un Reinach, je la lui chiperais carrément, quitte à me laisser poursuivre en spoliation, voire en contrefaçon.

Vous m'objecterez, évidemment: « Qu'est-ce que ça nous fait le canal des deux mers ou les canaux des trois mers? Nous avons bien d'autres chats à fouetter: un Président à consolider, des tas de ministères à plâtrer. Possible. Mais c'est précisément dans le but de stabiliser notre et votre Président, d'arrêter les dégringolades successives des cabinets, en présentant à tous les Français un objectif sérieux, que nous tentons — sans aucun espoir de succès, bien entendu — d'arrêter un instant, sur notre toquade, l'attention d'une paire, au plus, de députés.

Pourquoi ce dada trotte dans mon plafond? C'est d'une hiératique simplicité. Jeudi dernier, je parcourais une causerie scientifique du *Temps* et j'y lisais ce racontar:

« Les habitants de Chicago viennent de décider la création d'un canal au Mississippi, distant de 100 kilomètres — coût cent dix millions — pour confier leurs eaux sales au fleuve qui les roulera jusqu'à la mer. Et ce n'est qu'un commencement, un jeu d'enfant. Le canal établi (60 mètres de largeur en moyenne, 7 mètres 50 de profondeur), on s'occupera de relier le lac Michigan au bord duquel grouille Chicago avec le golfe du Mexique par une autre voie aquatique dix fois plus considéra-

ble, d'une longueur approximative de cent cinquante myriamètres au minimum: Chicago port de mer tout simplement.

Venez nous parler maintenant de Paris port de mer, quand depuis quarante ans qu'on remue ce projet, on n'a pas encore creusé deux pouces et demi de terre dans les cent quarante misérables kilomètres séparant Rouen de Paris.

Tenez: voici une chose qui fait sauter en l'air tout homme de bon sens.

Ouvrez un atlas, regardez la carte de la France. Voulez-vous de Bordeaux gagner Marseille par mer? Par terre, il y a 430 kilomètres environ de l'une à l'autre cité. Suivez le trajet du vaisseau: golfe de Gascogne, les Asturies, la Galice, le Portugal, longer l'Andalousie, passer, à Gibraltar, sous la gueule des canons anglais, côtoyer toujours l'Espagne jusqu'à Barcelone, franchir le golfe du Lion si vous n'y laissez votre cadavre, et enfin débarquer dans le port à fond de... ce qu'a dit Monselet: trajet total 360 myriamètres (je ne saurais préciser le nombre de jours et d'heures voulu pour le trajet).

Du Havre à Marseille, vous comptez, par terre, onze cents kilomètres environ; par navire, quelque chose comme 380 ou 600 myriamètres. On va plus rapidement de Toulon à la côte d'Aden qu'on ne va de Dieppe aux îles d'Hyères.

Et cela ne vous tord pas les nerfs, ne vous semble pas monstrueux? Vous trouveriez tout juste que, en cas de guerre, les Anglais nous ferment la Méditerranée et y bloquent nos escadres jusqu'à ce qu'elles y pourrissent; que les flottes du Nord ne puissent secourir celles du Midi. Laissons le côté chauvin: il y a, dans cette effrayante anomalie, autre chose.

Il y a que c'était ces deux communications des trois mers qu'il fallait ouvrir au lieu d'aller bêtement fouiller les bous du Panama pour mâcher la besogne aux Yankees et aboutir où vous savez. Suez, c'était bien. On n'aurait deux continents dont un plus d'à moitié inconnu; et il était permis de ne pas songer à la France qui, alors, ne redoutait aucune guerre et mangeait à sa faim.

Les temps sont changés. On est en République et on rencontre des gens qui ont besoin de pain. Partout, on demande un travail qui se cache: et les aliments regorgent, parce qu'on n'achète ni farine, ni boisson, parce que l'argent manque et qu'on ne consomme pas.

Monsieur le nouveau Président, messieurs les ministres, messieurs les députés, voici votre devoir tout tracé: compensez Panama, fournissez le moyen de se rattraper à l'épargne populaire ignoblement grugée.

Les uns décretez au galop, les autres approuvez non moins rapidement, la création des deux canaux de l'Océan et de la Manche à la Méditerranée. Vous assurez des abris à nos marins en cas de défaite et, ce qui vaut mieux que la gloire, vous donnez pendant 45 à 20 ans du travail et du pain à des millions de compatriotes. Détourner les mers, les amener au centre de notre pays, décupler sa fertilité, tripler les moyens de transport, contraindre les Compagnies des chemins de fer à réduire leurs tarifs, ceci présente une autre portée que les chiots du capitaine Roudayre. On se débarrassera du protectionnisme, on épuisera tout le blé, tout le

M. A. 2^e classe. — M. Roy (Sébastien-Ambroise), sergent à la compagnie de sapeurs-pompier de Beaufort; 1876-1894, 18 ans de services dévoués : belle conduite au cours d'un violent incendie.

Mentions honorables

M. Guillon (Louis), caporal à la compagnie de pompiers de Saumur; 16 juillet 1894;

M. Renaud (Joseph), caporal à la même compagnie; 16 juillet 1894;

M. Verger (Edmond), sapeur à la même compagnie; 16 juillet 1894;

Se sont tout particulièrement distingués en combattant un violent incendie.

Tous nos compliments affectueux, avec une bonne poignée de main, à nos amis les pompiers.

Conseils municipaux

Les Conseils municipaux des communes du département se réuniront, pour la session ordinaire de février, le dimanche 3 du même mois.

Cette session pourra durer quinze jours; elle sera close le 17 février.

SAUMUR

Acte de courage

Vendredi dernier, dans la soirée, un jeune homme âgé de 18 à 20 ans, M. Hirlam, employé rue d'Orléans chez M^{me} veuve Simon, saisis par la bride, au péril de sa vie, devant le magasin de sa patronne, un cheval emporté. Projeté violemment contre la maison de M. Baron avoué, M. Hirlam se laissa traîner, sans lâcher prise, jusque sur la place Dupetit-Thouars, où s'arrêta l'animal enfin maîtrisé par la vigoureuse poigne du jeune employé.

M. Hirlam n'a point été blessé. Intempe aussi est le cheval. Le dommage se borne au bris des brancards de la voiture à laquelle la bête était attelée.

Nos félicitations à M. Hirlam.

Nouvelles arrestations

La police a coffré trois nouveaux complices — dont un pesant 150 kilos — dans l'affaire dite « l'auberge du Petit-Tonneau » dont l'instruction se poursuit avec une grande activité.

La Croix Rouge

Nous apprenons que le Comité de Saumur (Société de la Croix Rouge française de secours aux Blessés militaires des armées de terre et de mer) s'est réuni vendredi dernier, et a décidé de prélever sur son fonds de réserve une somme de quatre mille francs destinée à l'acquisition d'objets divers qui seront envoyés à nos troupes à Madagascar.

choix. Je vous excuse aujourd'hui, puisqu'on se rencontre pour la première fois. Mais si, demain, vous me donnez encore du « Monsieur », si vous ne dites pas Baptiste tout court, en vraie camarade, on se fâchera.

— Allons, bavard, fini-sez vos contes, dit M^{me} Boyer. Occupez-vous de M^{lle} Andrée.

Baptiste ouvre ses bras; je m'élance au cou du farinier qui m'étouffe contre sa poitrine.

— O chérie, que vous êtes grande et belle! Je n'oserai plus jamais vous porter.

— Si. Porte-moi comme autrefois, quand tu m'appelais « ton petit sac de blé ».

— Bien vrai! vous êtes encore « mon petit sac de blé »? Alors, hop!

Et me soulevant comme un fétu, Baptiste m'assied sur son épaule droite.

— Andrée! Mademoiselle! proteste l'institutrice indignée de ce mode de transport. Descendez... c'est inconvenant... je ne souffrirai pas...

(A suivre.)

A. M.

CAISSE D'EPARGNE DE SAUMUR

Séance du 27 Janvier 1895

Versements de 97 déposants (15 nouveaux), 41,757 fr.

Remboursements, 49,400 fr. 21

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Bureau de Bienfaisance de Saumur

En présence du froid rigoureux que nous subissons et qui réduit à la plus profonde misère, par la suspension des travaux, un si grand nombre de familles d'ouvriers, MM. les Administrateurs du Bureau de bienfaisance adressent un appel pressant à la charité publique, afin de venir en aide aux nombreuses victimes de cet hiver.

A cet effet, une liste de souscription est ouverte, à la Mairie, où chacun pourra déposer son offrande au profit des familles nécessiteuses, de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Les personnes qui voudraient faire des dons de vêtements ou d'aliments pourront s'adresser à M^{me} la Directrice du Bureau de bienfaisance, rue du Prêche, qui se chargera de les distribuer aux nécessiteux, ou enverra ces derniers chez les donateurs, si ceux-ci préfèrent distribuer leurs dons eux-mêmes.

M^{me} la Directrice tient également à la disposition des personnes charitables, au prix de 10 à 15 centimes, des bons du fourneau économique au moyen desquels les malheureux qui en seront pourvus pourront se faire délivrer des aliments chauds et réconfortants.

Reconstitution du vignoble en Maine-et-Loire

Dans la liste des récompenses qui ont été décernées, par la Commission de répartition, aux propriétaires ou fermiers ayant pris part au concours de reconstitution du vignoble en Maine-et-Loire, à l'aide des cépages américains greffés en cépages français, nous remarquons les noms suivants :

Objet d'art

M. Poulain Jules, château de la Saulaie, commune de Martigné-Briand, objet d'art, et pour M. Maquin Louis, vigneron chef, attaché au vignoble de la Soucherie, commune de Beaulieu, 100 francs.

Primes en argent

M. le docteur Godard Hippolyte, à Tigné, 325 fr., et pour M. Coulbault, vigneron chef, 50 fr.

M. Gondoin Pinson, à Montsoreau, 225 fr.
M. Vannier Pierre, au Thourel, 150 fr.

Encouragement

M. Maugin Louis, à Montilliers, 50 fr.

SAINT-PAUL-DU-BOIS

Guerre d'homonymes

Dans l'après-midi du 24 janvier, M. Pierre Gautreau, fermier à Manrepas, commune de Saint-Paul-du-Bois, creusait, à la limite de son champ, un fossé pour empêcher le passage dans ce champ des charrettes sortant du bois Rorteau.

Son lain, des homonymes, fermiers également à Maurepas, Mathurin Gautreau et ses fils, conduisant deux charrettes, tentèrent, malgré la défense de Pierre Gautreau, de franchir le fossé qu'ils comblèrent avec des fagots. Une première voiture passée, Pierre voulut faire reculer les bœufs de la seconde en les frappant sur le museau. Alors, Mathurin et ses garçons le saisirent à la gorge et le renversèrent, à moitié étranglé, sur le sol où il resta évanoui jusqu'à ce qu'on vint à son secours.

Dans l'enquête ouverte par la gendarmerie, Mathurin reconnut avoir serré la gorge de Pierre « parce que celui-ci battait l'un de ses garçons ».

M. de Saint Exupéry, lieutenant au 133^e de ligne, a été désigné par le sort pour faire partie du corps expéditionnaire de Madagascar.

Nous apprenons que le distingué éleveur M. Finot-Provost vient de faire don d'un cheval à l'Institut Pasteur pour la production du sérum.

Les Cépages exotiques

Par arrêté en date du 15 janvier courant, M. le préfet de Maine-et-Loire a autorisé en vertu de la loi du 3 août 1891, la libre circulation des cépages exotiques sur le territoire de la commune de Soucelles.

Accident mortel

Le 18 janvier dernier, vers 6 heures du soir, un sieur Déméocq, carrier, âgé de 38 ans et père de 7 enfants, demeurant à Mirebeau, travaillait, dans une carrière souterraine d'Usseau, à l'extraction de blocs de pierre, quand, par suite d'une imprudence, un énorme bloc se détacha et s'abattit sur l'infortuné ouvrier.

Le malheureux fut tué sur le coup et littéralement mis en bouillie, car le bloc de pierre pesait plus de 1200 kilos.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 25 janvier. — René-François-Gabriel Brisset, à l'Hospice.

Le 26. — Maurice-Emile Oger, hameau de Beaulieu.

Publications de mariage

Jean-Gustave Jouet, aide-major de 1^{re} classe à l'École de cavalerie, à Saumur, et Louise-Camille Lefèvre, sans profession, à Paris.

Hippolyte-Gaëtan Dubreuil, négociant, à Souché (Deux-Sèvres), et Clémentine Garnier, marchande, à Saumur.

DÉCÈS

Le 27 janvier. — Augustine-Henriette Mercier, 6 ans, rue Brault, 4.

Le 28. — Pierre Levet, journalier, 36 ans, époux de Marie Authier, rue des Moulins.

Ordonnances des Médecins

Les sommités médicales préconisent les huiles du Congo, préparées par Victor Vaisster, pour augmenter la beauté, la souplesse, le brillant, l'épaisseur et l'abondance de la chevelure. Ces huiles communiquent à la tête un parfum fin, agréable et suave.

A quoi le *Tapiora Rils* doit donc sa réputation? demandait-on : à ce qu'il est le meilleur, tout simplement. Essayez-en et vous verrez.

LA PETITE SCIENCE

LA CONSERVATION DES RAISINS

Le commerce des raisins conservés est devenu très important dans ces dernières années. Sans parler des « forceries » du Nord, de Belgique et d'Angleterre, dans lesquelles on produit du raisin frais en toute saison, on fait usage de procédés de conservation variés pour mettre sur les tables, sans considération de date, cet excellent dessert.

Dans les environs de Marseille, on obtient de bons résultats en conservant les raisins au moyen de la poudre de charbon de bois. Ce procédé est aussi usité pour les raisins renommés de Thomery; mais il nécessite l'installation de locaux frais et bien secs, à double paroi, assez coûteux.

Le froid donne, cela va sans dire, des résultats excellents, mais il nécessite la disposition d'usines frigorifiques que l'on est loin d'avoir toujours sous la main.

MM. Nanot, directeur de l'École d'horticulture de Versailles, et Petit, viennent d'indiquer une nouvelle méthode pour la conservation des fruits, en général, et du raisin en particulier. M. Tisserand l'a présentée, avec de justes éloges, à la Société nationale d'horticulture. Voici en quoi elle consiste :

M. Petit a remarqué qu'en maintenant les fruits, les raisins, par exemple, dans un endroit clos où se répandaient des vapeurs d'alcool, ces fruits se conservaient.

Le 31 octobre 1894, c'est-à-dire à une époque très tardive, des raisins de chasselas étaient cueillis et placés dans une cave fermée aussi bien que possible par une simple porte de bois; dans la cave, on mettait un bocal renfermant 100 centimètres cubes d'alcool, les raisins étaient déposés sur des frisures de bois; dans deux autres caves identiques, l'une fermée, l'autre ouverte, mais où il n'y avait pas d'alcool, on disposait de même des raisins. La température de ces caves était de 8 à 10 degrés.

Le 20 novembre, dans la cave ouverte et dans la cave fermée où il n'y avait pas eu de vapeurs alcooliques, les raisins étaient gâtés,

pourris, tandis que dans la cave où l'on avait placé de l'alcool les raisins étaient de toute beauté, totalement dépourvus de moisissures.

Le 7 décembre, ces raisins avaient encore une très belle apparence; dégustés par de fins connaisseurs, ils ont été trouvés exquis, ayant toute leur saveur.

Heureux connaisseurs! En les félicitant, nous ferons ressortir, avec M. Tisserand, la simplicité de ce mode de conservation qui ne nécessite pas de construction spéciale. Il suffit, dans un local à température basse régulière, d'enfermer les raisins dans des compartiments clos en y mettant de l'alcool à évaporer dans un bocal. Peut-être même suffirait-il d'imprégner d'alcool les bois sur lesquels on dépose les raisins à momifier. Par une juste revanche, le raisin devient alcoolique à souhait: c'est « bien son tour », comme le dit le terme populaire, d'absorber de l'alcool de grains et de mélasse, après être resté si longtemps en grève pour nous fournir de l'esprit de vin.

Nous souhaitons bonne chance au procédé français de conservation de MM. Nanot et Petit.

Les trahisons de l'enseigne :

Une pension de jeunes filles est voisine d'un charcutier. Et les deux enseignes juxtaposées forment cette phrase :

Pension de jeunes demoiselles. A la renommée des bonnes langues.

MARCHÉS

DOUÉ, 21 janvier.

Froment, l'hectolitre, 13 50 à 12 75. — Seigle, 8 à 8 25. — Orge, 7 75 à 8 fr. — Pommes de terre, 4 75 à 5. — Bœuf, le kil., 1 70. — Veau, 2 fr. — Mouton, 2 20. — Porc, 2 fr. — Poulets, la couple, 3 50 à 4 50. — Canards, 4 à 5. — Oies, la pièce, 5 à 6. — Dindes, 6 à 7. — Pigeons, la couple, 1 50 à 2 fr. — Œufs, la douzaine, 0 85 à 0 90. — Beurre, le 1/2 kil., 0 95. — Foin, les 100 kil., 4 50 à 5 fr. — Paille, 4 à 4 50.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2

Direction A. GIRAUD

Lundi 28 janvier 1895

La Fille de Madame Angot

Opéra-comique en 3 actes.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois.
Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph^{ie} DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

ERRATUM

C'est par erreur que la vente sur saisie immobilière, requête de M. de la Roche contre M. de Vover, dont l'insertion a paru dans le journal l'Echo Saumurois du 24 de ce mois, a été indiquée pour le Samedi dix-sept février. C'est Samedi seize février qu'il faut lire.

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

A l'Amiable

Pour cause de départ

UNE MAISON

Située au bourg des Rosiers, sur la place, servant d'hôtel, avec ou sans le matériel

Facilités de paiement.

S'adresser, pour traiter, à M^e BEAUMONT, notaire.

A VENDRE OU A LOUER

PRÉSENTÉMENT

UNE MAISON

Située au Pont Fouchard, sur l'ancienne route de Doué.

Habitation et servitudes, avec bon jardin contenant environ 18 ars. serre, puits. Le tout aménagé pour le jardinage.

Bien achalandé. — Suite d'affaires après décès.

S'adresser à M^{me} veuve ALBERT, y demeurant.

A CÉDER

CAFÉ du Théâtre

LONG BAIL

S'adresser au CAFÉ, PLACE DE LA BILANGE, 6, SAUMUR.

JARDIN

A LOUER DE SUITE Au centre de la ville. Prix modérés.

S'adresser à M. GOBLET-MAHOU-DEAU, négociant rue Nationale.

ON DEMANDE apprentie lingère, 33, rue St-Nicolas

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque De-chandeliers... depuis 1 75
Hafner, de Strasbourg, — 2 25
Louis Henry, id. — 3 25
Pâtés froids de canards, — 2 25

Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20c
Saucissons et cervelas fumés.
Saucissons de Lyon, Arles et Lor-raine.
Poitrine fumée, Jambon d'York.
Caviar de Russie
Anchois de Norwège.

FRÈRES: Camembert, Brie, Pont Lévêque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt: chez M. CHAUVEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 50, rue Saint-Jean, SAUMUR

MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. 26 litres pour 25
— blanc 45 c. — Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins ANDRIEUX.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson

Pâtés et terrines de Foies gras de Buffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL, FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES DE FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^e, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4^e

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC IMAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

Table of train schedules for Paris - Saumur - Bordeaux. Columns include Stations, Mixte, Expr., Omn., S. dir., and times for morning and evening services.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

Table of train schedules for Bordeaux - Saumur - Paris. Columns include Stations, Mixte, Expr., Omn., and times for morning and evening services.

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

Table of train schedules for Nantes - Angers - Saumur - Tours - Paris. Columns include Stations, Omn., Expr., and times for morning and evening services.

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

Table of train schedules for Paris - Tours - Saumur - Angers - Nantes. Columns include Stations, Omn., Direct, Expr., and times for morning and evening services.

LA FLÈCHE À SAUMUR

Table of train schedules for La Flèche to Saumur. Columns include Stations, times, and destinations.

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires

Les jours de Foires de Baugé un train part de Saumur à 9 h. 10.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gerant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1895

LE MAIRE,

certifié par l'imprimeur sou-signé